

LETTRÉ DE DECHARGE DE RESPONSABILITÉ

SEML INNOVATION AUTOMOBILE SUD VENDEE

PISTE FONTENAY POLE 85

Merci d'écrite lisiblement.

Je soussigné(e)
Né(é) le À
Adresse
Téléphone
Email

Conduire un véhicule

Marque Modèle
N° immatriculation ou N° passeport FFSA
Assurance et numéro de contrat
Permis n° (valide).....

Etre Passager

Etre un Utilisateur

Certifie par les présentes vouloir utiliser, en qualité de Conducteur, Passager ou d'Utilisateur, la PISTE FONTENAY POLE 85 et,

Avoir été averti(e) par la SEML INNOVATION AUTOMOBILE SUD VENDEE :

- que la pratique des essais et du pilotage, de la sécurité routière, de loisirs et, d'une façon générale, de sports motorisés constitue une activité présentant des risques susceptibles d'avoir de lourdes conséquences corporelles et matérielles et pouvant aboutir à la destruction partielle ou totale du véhicule, à une blessure, à un handicap, à un décès, ou à tout autre dommage matériel ou corporel pour les Utilisateurs et leurs proches,
- qu'un Règlement intérieur, et le cas échéant, des Conditions Générales de Vente régissent l'utilisation de la PISTE FONTENAY POLE 85,
- que tous les Utilisateurs de la Piste sont tenus d'agir comme des personnes raisonnables et de respecter le Règlement intérieur de la Piste, les règles technique et de sécurité en vigueur de la FFSA, de la FFM et les usages en vigueur sur la Piste,
- que l'activité s'effectue en dehors de toute compétition et/ou chronométrage, officiels ou non,
- que tous les Utilisateurs de la Piste sont tenus de respecter les demandes et les consignes du Responsable de la Piste,
- que la conduite sur la Piste en état d'ébriété, sous l'emprise de drogues, de prise de médicaments ou de tous produits susceptibles d'altérer ou de modifier le comportement ou les capacités mentales et physiques du Conducteur du véhicule, est susceptible d'avoir de graves conséquences sur ma santé pouvant entraîner mon décès et/ou la destruction du véhicule utilisé ainsi que sur la santé et les véhicules des autres Utilisateurs de la Piste,

- qu'il est interdit à toute personne n'ayant pas signée une décharge de responsabilité et ne bénéficiant pas des assurances imposées par le Prestataire de monter au sein d'un véhicule ayant vocation à évoluer sur la Piste,
- que la SEML INNOVATION AUTOMOBILE SUD VENDEE est seulement tenue à une obligation de sécurité de moyen à l'exclusion de toute obligation de résultat,

Reconnais expressément :

- m'être inscrit(e) à cette activité de ma propre volonté,
- avoir été parfaitement averti(e) et soigneusement informé(e) des dangers inhérentes aux activités exercées sur la Piste,
- avoir pris connaissance, avoir compris et m'engager à respecter le Règlement intérieur de la PISTE FONTENAY POLE 85 et, le cas échéant, les Conditions Générales de Vente de la PISTE FONTENAY POLE 85,
- être en possession d'un permis de conduire en cours de validité en France (ou licence en cours de validité) et remplir toutes les conditions requises pour pouvoir participer à l'activité,
- être en bonne santé physique et mentale, de ne pas être en état d'ébriété, ni sous l'emprise de drogue, de médicaments ou de tous produits susceptibles d'altérer ou de modifier mon comportement ou mes facultés mentales et physiques au moment de l'activité,
- avoir souscrit les assurances requises par la SEML INNOVATION AUTOMOBILE SUD VENDEE et être assuré(e) contre tout risque de sinistre, de quelque nature que ce soit, que je pourrais subir ou faire subir aux biens ou aux personnes d'autrui, mon contrat d'assurance ne mentionnant pas de clause de non garantie en cas d'accident survenu sur un circuit hors compétition,
- de ne pas être en possession d'informations qui devraient m'inciter à ne pas participer à l'activité,

En conséquence, déclare expressément décharger la SEML INNOVATION AUTOMOBILE SUD VENDEE, son personnel salarié ainsi que ses assureurs :

- de toute responsabilité concernant les blessures, le décès, la destruction partielle ou totale de véhicule ou à tout autre dommage que je pourrais subir moi-même ou faire subir aux-autres,
- m'engager à prendre en charge le coût de tous les dommages que je pourrais causer à l'occasion de l'utilisation de la Piste comme par exemple les dommages causés aux clôtures, grillages, équipements de sécurité, glissières ou la détérioration des locaux et ce, sur la base des devis de remise en état établis à la demande de la SEML INNOVATION AUTOMOBILE SUD VENDEE,
- m'engager en mon nom propre et au nom et pour le compte de mes ayants-droits et de toute personne, physique ou morale, qui pourrait être subrogée de mes droits.

Lieu, date et signature précédés de la mention « ***Lu et approuvé. Bon pour décharge de responsabilité*** »

Fait à

Signature

Le